

Apremont au fil de l'eau

N° 1 Août 2008

L'édito du Maire

Voici notre premier numéro d' "Au fil de l'eau " que je suis heureuse de vous présenter. Deux fois par an, il vous fera part de nos dernières décisions municipales, de l'avancée de nos projets, des informations cantonales ou départementales qui peuvent vous être utiles.

Ce sera notre lien écrit qui doit circuler aussi vite que le courant de notre rivière.

Des dossiers importants comme le choix de l'intercommunalité, le maintien ou non d'Apremont dans le Siratrom, le réaménagement des berges, la création de nouvelles animations, la rénovation de l'éclairage public ou la reprise des concessions du cimetière sont ouverts ou le seront dans un avenir proche.

Je tiens à vous informer au fur et à mesure de l'avancée de ces chantiers.

Nous sommes aussi à l'affût d'autres informations, d'autres témoignages. La porte de la Mairie est grande ouverte et votre contribution dans notre "fil de l'eau" sera la bienvenue.

Nathalie de Bartillat

Projets en cours

Eclairage public :

Verres cassés des lanternes, douilles hors normes, tableau de protection insuffisant, une rénovation progressive de l'éclairage est au programme. Nous sommes en attente des devis demandés au syndicat SDE. Par ailleurs, l'entreprise qui, au cours de travaux, avait endommagé les deux lampadaires près de la maison Schettler, les a fait réparer.

Cimetière :

Nous avons pour objectif de relever les tombes à l'abandon ou devenues dangereuses. Pour cela, il a fallu faire établir un plan de géomètre avec relevé topographique de l'existant. Puis, nous avons travaillé sur le terrain pour croiser ces informations avec notre relevé de concessions en Mairie. Nous pouvons désormais lancer la procédure administrative de reprise de concessions qui dure trois ans. Des affichages en Mairie, au cimetière et sur chaque tombe apparemment abandonnée, puis les recherches des héritiers par courrier vont permettre de répertorier les emplacements à reprendre. A l'issue de ces trois ans, nous souhaitons, tout en gardant le charme des anciennes sépultures et en respectant le passé, améliorer le cheminement entre les tombes, supprimer celles devenues dangereuses et mieux paysager l'ensemble.

Route des Riaux :

Notre voie communale, dite route des Riaux, a été entièrement refaite au cours de l'été 2006. Ces travaux ayant été réalisés il y a plus d'un an ne sont plus sous la garantie de l'entrepreneur. Or, nous avons constaté une détérioration précoce de l'enrobé. Une éventuelle reprise des travaux aurait dû être à nos frais. Un compromis a été trouvé avec Axiroute qui accepte d'assumer la reprise de tout le début de la voie, côté Apremont, dans les parties les plus ombragées. Travaux prévus début automne 2008.

ça se passe à Apremont

Fête des plantes :

Affluence record pour la 7^{ème} fête des plantes (8000 personnes d'après le comptage des organisateurs). Une météo clémente, une sélection de professionnels de qualité, une équipe



dynamique à la restauration et voilà le succès assuré. A tel point que l'idée d'une fête des plantes d'automne a germé...trop peu de temps malheureusement pour l'organiser d'ici le mois d'octobre, les pépiniéristes ayant un calendrier déjà bouclé. Rendez-vous donc le 3^{ème} week-end du mois d'octobre 2009

Voisinade 2008 :

Même si la pluie a écourté la fête, le dîner aux chandelles du 12 juillet sur les berges de l'Allier a été une bonne occasion de se retrouver entre habitants d'Apremont. Quelques irréductibles ont poursuivi la fête jusqu'à 4 heures du matin....

"D'un côté le soleil et de l'autre la nuit"

Le 7 juin dernier, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition des maquettes géantes des batailles impériales, les personnalités suivantes étaient présentes à Apremont :

La Princesse Napoléon,
Le Sénateur de la Sarthe
Roland du Luart,
Notre conseiller général
Serge Méchin,
Patrick Rambaud,
membre de l'académie Goncourt,
prix Goncourt 1999....

Dossier à suivre: les berges de l'Allier

Nous constituons un dossier sur le massacre de nos berges, que nous enverrons à toutes les instances concernées, y compris au plus haut niveau. Notre but est d'obtenir des Voies Navigables de France, responsable du chantier, qu'elles rectifient leurs erreurs en dessouchant définitivement les moignons et en élaguant convenablement les arbres restants. Puis, nous monterons un dossier pour réaménager et replanter les berges en tentant d'obtenir des subventions.

Portrait: Jean Cholvy

Une solide formation d'ingénieur avec l'École des Travaux Publics, un sens de l'écoute des autres, un engagement exemplaire pendant l'occupation dans le maquis "Napo" de Chevenon, le sens de l'humour : c'était Jean Cholvy.

Il fit connaissance de sa future femme à 14 ans et 8 ans après, en 1944, l'épousa. Toute sa carrière se déroula à la SNCF, "sa maison" comme il l'appelait. Il prit part à l'aventure du tunnel sous la Manche puis à celle du TGV et inventa même la technique des longs rails, spécifiques aux trains à grande vitesse.

Plus tard, il partit en Corée étudier l'implantation du TGV.

Musicien, violoniste, il jouait avec l'orchestre de Nevers et nous régalaient chaque année lors de la messe du 15 août à Apremont.

Adeptes de la navigation à voile, il avait aussi adopté la barque à moteur pour descendre l'Allier.

Passionné de vélo, une balade de 80 kms ne lui faisait pas peur !

Ces dernières années, les 3V : Violon, Voile, Vélo furent remplacés par les mots croisés, en compagnie de l'abbé Bontemps.

Et jusqu'au bout, l'humour : il acheta en Mairie "à perpète un petit deux pièces, avec vue sur le belvédère et l'ancien presbytère".

Nous partageons avec sa famille, à qui nous adressons nos sincères condoléances, la tristesse de l'avoir perdu.

Voyage au fil de l'Allier, le saumon



Cette photo date de 1856, il s'agit d'un concours national de pêche organisé sur les bords de l'Allier, avec en vedette, le saumon. Lorsqu'il quitte l'Antarctique, le saumon qui pèse alors une dizaine de kilos, cesse de s'alimenter et puise dans ses réserves. Il ne se trompe guère, on croirait qu'il est équipé d'un radar. A l'estuaire de la Loire, il sait que c'est par là qu'il faut remonter et au bec d'Allier, il prend le bon embranchement (la branche

mère constatent les uns, la sœur jumelle pensent les autres). On dit que c'est la position des étoiles qui le guide ou bien le champ magnétique de la terre, mais il possède également des souvenirs olfactifs qui le renseignent sur la voie à suivre. La remontée s'effectue au début de l'hiver.

En 1900, un mois suffisait pour remonter le fleuve, aujourd'hui, du fait des barrages, des passes et ascenseurs à poissons, plusieurs mois lui sont nécessaires et le voici de nouveau sur le lieu de sa naissance. Il fécondera de sa laitance les 8000 œufs pondus par la femelle qui creuse son nid avec sa nageoire caudale de novembre au milieu de décembre. Les œufs demeureront ainsi jusqu'à fin janvier.....suite du voyage au prochain numéro. .

Information

SIRATROM :

Nouveaux tarifs

C'est malheureusement une mauvaise nouvelle que ce N° 1 du fil de l'eau est obligé d'annoncer.

Le SIRATROM, syndicat des ordures ménagères des 5 communes adhérentes (Apremont, Blet, le Chautay, La Guerche, Menetou-Couture, Saint Hilaire de Gondilly) a "oublié" pendant plusieurs années d'augmenter la redevance d'ordures ménagères.

Aujourd'hui, il faut nécessairement effectuer un rattrapage pour équilibrer le budget et tenir compte de la hausse des tarifs du prestataire et des charges (fuel).

Le nouveau Président, Melchior d'Aramon, Maire du Chautay, ainsi que les délégués des 5 communes adhérentes ont donc planché sur les comptes et voté une augmentation pour équilibrer le budget selon les bases suivantes :

Résidence principale

1 personne 128€ soit 64€ au semestre
2 personnes 244€ soit 122€ au semestre
3 personnes et+ 340€ soit 170€ semestre

Résidence secondaire

228€ soit 114€ au semestre

Commerce, industrie, artisans, gîte rural

200€ soit 100€ au semestre

Commerce + 400 m2

470€ soit 235€ au semestre

Le reste de l'augmentation sera absorbé par la redevance forfaitaire que règlent les communes concernées.

Par ailleurs, pour Apremont, un changement du jour de ramassage du vendredi au lundi ou mardi a été demandé pour éviter un engorgement des ordures, notamment à La Brasserie du Lavoir.

D'un point de vue de l'hygiène, en pleine saison touristique, cela paraît être le bon sens. En attendant ce changement éventuel de jour de ramassage dont vous serez tous préalablement avertis, les ordures sont spécialement ramassées le Mercredi à la Brasserie.